

## Compte rendu de l'AG commune des laboratoires FRAMESPA, LISST et TRACES du 22 janvier

96 personnes présentes au plus fort de la réunion.

- Présentation d'une synthèse et d'une analyse sur les rapports des groupes de travail LLPR (<http://blog.educpros.fr/julien-gossa/2019/09/25/lppr-rapports-des-groupes-de-travail/#comment-8051>)
- Etat des lieux sur la mobilisation et les actions en cours sur Toulouse contre la réforme des retraites
- Etat des lieux sur la mobilisation à l'échelle nationale contre la future LPPR et la réforme des retraites (<https://universiteouverte.org/>)
- Synthèse des actions émanant des différentes motions des laboratoires de recherche ou de diverses composantes universitaires proposée comme base de discussion pour décider collectivement du positionnement de l'AG
- Interrogation d'une collègue sur la subjectivité de la présentation sur la future loi alors que le projet n'est toujours pas connu
- Reste des personnes présentes à l'AG unanime pour dénoncer les orientations de la loi qui se dessinent au travers de ces rapports. La casse et la dégradation des conditions de travail relèvent d'une logique cohérente globale (réformes de l'assurance chômage, des retraites...) qu'il faut arriver à stopper
- Intervention d'un collectif de chargé.e.s de cours du département HAA engagé depuis le 13 janvier dans une grève (qui prend la forme d'une rétention des notes) ; la motion de soutien<sup>1</sup> qui a circulé durant l'AG a recueilli 38 signatures de statutaires
- Discussion sur les modalités d'action à mettre en œuvre. Plusieurs propositions évoquées :
  - Faire des actions visibles à l'extérieur
  - Interpeller nos élus
  - Coller des affiches visibles sur nos fenêtres
  - Informer sur la LPPR en cours, en séminaires, dans les conférences auprès du grand public
  - Intervenir dans l'espace public pour faire connaître nos positions et relayer les informations (médias, réseaux sociaux, conférences, universités populaires, etc.)
  - Mettre en place une grève tournante au sein des UFR
  - Faire la grève de la recherche
  - Démissionner de nos responsabilités administratives
  - Demander à la présidente de l'université de prendre une position publique sur la LPPR
  - se déclarer mobilisé.es dans nos signatures électroniques et réponses automatiques d'absence avec un message du type : « J'accuse réception de votre message. Étant mobilisé.e contre le projet de réforme des retraites et contre le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche, j'ai strictement réduit mes activités et ne suis pas en mesure de vous répondre dans l'immédiat. »
- Motion<sup>2</sup> proposée adoptée avec 52 voix (6 voix pour la motion sans mention de réforme des retraites)
- Deux propositions ont pu faire l'objet d'un vote :

- Appel à participer aux journées de mobilisation et de manifestations contre la réforme des retraites (52 pour, 1 contre, 1 NPPV)
- Appel à la grève de la recherche (report des colloques et journées d'étude, de la rédaction d'articles, etc, jusqu'à la prochaine AG interlabo (31 pour, 3 contre, 15 abst, 1 NPPV)
- Appel à une prochaine AG réunissant tous les laboratoires de l'UT2J **le jeudi 30 janvier à 12h30 (lieu à préciser)**

---

#### <sup>1</sup> Motion de soutien

Nous, personnels titulaires de l'ESR, déclarons soutenir le communiqué porté par un collectif de chargé.e.s de cours dispensant des enseignements à l'université Toulouse Jean Jaurès, sur les points suivants :

- l'amélioration de la communication autour des possibilités de charges de cours ;
- l'optimisation de la gestion et le suivi des dossiers des chargé.e.s de cours (traitement plus rapide, information claire et accessible sur les formalités administratives à remplir, création d'un document du type « guide du recrutement des chargé.e.s de cours » à l'image de ce qui se fait dans d'autres universités)
- la création d'un poste de référent des chargé.e.s de cours au sein des départements ou UFR
- une redéfinition rapide du statut de chargé.e de cours et, à terme, de l'ensemble des personnels non titulaires de l'UT2J
- le paiement chaque mois des salaires notamment par le biais d'avances sur salaires pour celles et ceux qui en feraient la demande

Tous ensemble, nous nous engageons contre ce contexte désastreux de déconstruction de l'enseignement supérieur et de la recherche et nous nous battons pour redonner aux enseignant.e.s et aux chercheur.se.s des conditions de travail dignes et aux étudiant.e.s une formation de qualité.

L'AG commune des laboratoires FRAMESPA, LISST et TRACES, tenue le 22 janvier 2020 à la Maison de la Recherche de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, dénonce les objectifs du projet de Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR), qui :

1. **Renforcent la concurrence entre laboratoires**, alors que la connaissance se construit dans les échanges, la coopération et les partenariats ;
2. **Accroissent la précarité de tous les personnels**, alors que la recherche a besoin de temps et de stabilité ; précarité qui, en outre, renforce la concurrence et isole les personnes, en particulier les jeunes chercheur.e.s ;
3. **Conditionnent clairement la viabilité de la recherche à des logiques de financement par appels à projets**, qui limitent le champ des questionnements, la dimension critique et l'autonomie dans la production de savoirs, sapant l'essence même de la recherche ;
4. **Menacent particulièrement les générations à venir et en devenir** engagées dans tous les métiers de la recherche (enseignant.es-chercheur.es et chercheur.es, personnels de soutien et de support) empêchant ainsi les solidarités intergénérationnelles.

Elle s'alarme particulièrement de la remise en cause du statut des enseignant.es-chercheur.es et des chercheur.es comme de l'aggravation du processus de contractualisation de l'ESR, de la remise en cause des fonctions du CNU et de l'évaluation des carrières par les pairs.

Ces propositions n'apportent aucune solution à la dégradation dramatique de nos conditions de travail et à la précarisation des personnels BIATSS et ITA comme des jeunes chercheur.es déjà affecté.es par la réforme récente de l'assurance chômage. Ces projets de développement de nouveaux contrats précaires mettent en danger le statut des personnels de l'ESR et ruinent leur capacité à assurer leurs missions de service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Elle appelle les composantes et les collègues de l'ESR à se mobiliser dans le cadre du mouvement national contre la LPPR et la réforme des retraites.